

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

LE SOUSSIGNE :

- Monsieur Quentin BELLOUNAT

demeurant 213 Chemin de Pergets 82130 PIQUECOS,

Agissant en qualité d'associé unique de la future société par actions simplifiée JAMABET, au capital de 400 100 euros, dont le siège social sera fixé 213 Chemin de Pergets 82130 PIQUECOS, qu'il envisage de constituer,

Désigne :

- **Monsieur Vincent VIE** commissaire aux comptes inscrit sur la liste prévue par l'article L. 822-1 du Code de commerce, domicilié 13 rue Paule Raymondis 31200 TOULOUSE,

comme commissaire aux apports,

A l'effet d'établir sous sa responsabilité un rapport sur la valeur dudit apport en nature qui sera annexé aux statuts de la société à constituer, conformément aux articles L. 227-1 et L. 225-8, alinéa 1er, du Code de commerce.

Monsieur Vincent VIE pourra obtenir auprès de lui tous les renseignements et documents concernant cet apport et nécessaires à l'établissement dudit rapport.

Fait à PIQUECOS
Le 26 octobre 2023

Quentin BELLOUNAT

